

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 10

23^e année • mercredi 4 mars 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

La pression des délais sur les chantiers s'accroît. Unia a dévoilé les résultats de sa vaste enquête menée dans toute la Suisse. Les réponses des ouvriers du gros œuvre attestent que cette pression est toujours plus forte et qu'elle se répercute sur leur santé et leur sécurité, comme sur la qualité de leur travail. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Salaires des femmes à augmenter!

Sylviane Herranz

«**L**a femme est asservie à l'homme et elle le restera tant qu'elle ne sera pas indépendante économiquement.» A la veille du 8 mars, Journée internationale des femmes, cette phrase de Clara Zetkin datant de 1889 fait écho aux inégalités salariales et aux basses rémunérations que touchent toujours les femmes, plus de 130 ans après. Clara Zetkin est aussi à l'origine de cette journée du 8 mars commémorée partout sur la planète. Il y a 110 ans, en août 1910, cette militante socialiste et journaliste allemande a proposé la créa-

tion d'une telle journée lors de la II^e Conférence internationale des femmes socialistes réunie à Copenhague. La rencontre, ayant rassemblé des femmes venues de 17 pays, a approuvé la proposition de Clara Zetkin qui, dans un premier temps, visait à obtenir le droit de vote féminin et à se distinguer des suffragettes bourgeoises. Les revendications d'égalité des droits et celle de vivre dignement de son travail se sont vite imposées par la suite, à travers des manifestations d'ampleur tenues à des dates diverses dans différents pays, dont la Suisse. La date du 8 mars a été décidée plus tard, en hommage aux ouvrières des filatures de Saint-Petersbourg en grève ce jour de 1917. Rejointes par des ménagères et les travailleurs des usines Poutilov, elles exigeaient du pain et la paix immédiate. Et la fin du régime tsariste dans une Russie ravagée par la guerre. Cette manifestation du 8 mars a été le prélude de la révolution de février, suivie de celle d'octobre. Une révolution ayant pris des mesures immédiates en faveur des droits des femmes: égalité hommes-femmes, mariage civil, reconnaissance des enfants illégitimes, divorce par consentement mutuel, droit de vote, congé maternité, égalité salariale et professionnelle, journée de 8 heures, etc. Un siècle plus tard, dans nos pays dits occidentaux et ailleurs sur la planète, les droits des femmes sont toujours loin d'être acquis. Ils re-

culent même parfois. En Suisse aussi, ils sont à la peine. Pour revenir à l'écrit de Clara Zetkin, la nécessité d'une indépendance économique permettant aux femmes de conquérir une liberté encore trop rare est toujours d'actualité. Et ce ne sont pas les salaires de misère, qui n'ont pratiquement pas évolué ces 20 ou 30 dernières années, dans la vente, l'hôtellerie ou encore l'horlogerie, qui permettent aux petites mains de vivre dignement et de nourrir une famille. Au-delà des inégalités salariales, illégales et énormes, ce sont les revenus de ces travailleuses qu'il faut relever. Et non les tirer vers le bas, comme le fait le gouvernement jurassien aujourd'hui en légitimant des salaires de moins de 3000 francs net dans le commerce de détail. Des rémunérations en-dessous du salaire minimum, ce dernier étant conçu comme une mesure sociale évitant la pauvreté et le phénomène des «working poor», en l'occurrence des travailleuses pauvres. Face à un tel scandale, et à la veille du 8 mars, le Conseil d'Etat jurassien ne peut que faire machine arrière! ■

PROFIL



Antonio Catalanotto, à la belle étoile!

PAGE 2

VOTATIONS

Front syndical contre l'initiative de limitation.

PAGE 3

UBER

Sur le banc des accusés à Genève.

PAGE 9

JURA

Le salaire minimum doit être appliqué.

PAGE 9

«DANS LA NATURE, JE ME SENS VIVANT»

Psychothérapeute et instructeur de survie, Antonio Catalanotto mène une existence hors du commun, s'échappant souvent dans la nature avec deux bouts de ficelle. De l'intensité à la clef

Sonya Mermoud

Psychologue, psychothérapeute, inspecteur de survie, baroudeur, démolisseur, travailleur humanitaire, etc.: à 35 ans, Antonio Catalanotto, dit Nino, a déjà un riche vécu. Un passé forgé par des voyages, des défis et des expériences hors des sentiers battus. Une trajectoire balisée d'émotions fortes. Avec, en toile de fond, une attirance irrésistible pour la vie sauvage et la débrouille. Un appel récurrent de la nature. Tout petit déjà, ce fils de pasteurs envisage de fuir dans la forêt pour échapper à un déménagement. «J'avais imaginé fuguer avec un copain, refusant de quitter Malleray, dans le Jura bernois, où nous vivions. Et ce malgré ma peur bleue des renards. Du coup, je prévoyais de dormir dans les arbres», se remémore Nino Catalanotto qui, quelques années plus tard, avec un autre comparse, décide de se rendre en plein hiver dans une grotte découverte lors d'une sortie scolaire. Une destination à des kilomètres de leur maison que les deux gosses rejoignent à la nuit tombante, complètement gelés. «J'avais très froid aux pieds. Je me souvenais d'histoires d'amputations.» Apercevant une ferme à proximité, Nino Catalanotto demande alors à son acolyte d'aller quémander un seau d'eau chaude avec l'idée d'immerger ses pieds pour le sauver du pire. L'habitante interpellée ramènera les deux têtes brûlées chez elles.

GARE AUX GOUPILS

«Gamin, j'étais toujours dehors. Je faisais aussi partie des scouts de l'Armée du salut à Moutier. Notre troupe, *Les Flambeaux de l'Évangile*, était surnommée *les Briquets du Bon Dieu*», rigole le trentenaire se souvenant avec bonheur de ce temps passé à l'extérieur, les cabanes construites, les longues marches, aussi nocturnes. Et toujours sa trouille des goupils. «J'ai cru une fois les entendre. J'ai dégainé mon couteau suisse. C'était au final probablement des chevreuils dont le cri ressemble parfois à un aboiement», raconte Nino Catalanotto, imitant, entre deux éclats de rire, le son entendu. Pas de quoi toutefois détourner l'adolescent d'alors de ces virées qu'il

poursuivra en marge de ses études. Et de son intérêt pour la survie. Avec des amis, le jeune homme, titulaire d'un master en psychologie, gagne la Suède en auto-stop dans le but de vivre en autarcie dans la nature. «Nous avions des cannes à pêche, mais j'avais oublié mon livre sur les plantes. On a mangé du poisson pendant deux semaines. On s'exerçait à la survie, mais on n'y connaissait rien. On tournait en rond, entre clairières et sapins», relate amusé le trentenaire qui s'est aussi frotté à l'humanitaire, employé par une ONG au Sri Lanka après le tsunami. Le voyage le plus marquant restera toutefois celui qui l'a conduit en 2010 de Lausanne au sud de l'Inde... à vélo! Un périple d'un an et deux mois effectué avec des compagnons de route dans des conditions de vie minimalistes, ne transportant que l'indispensable, dormant à la belle étoile...

NINO DES BOIS

«Nous avons traversé les pays de l'Est en suivant le cours du Danube, puis la Grèce, la montagneuse Turquie avant d'être bloqués en Iran. Il nous a alors fallu prendre l'avion jusqu'à Bombay pour pouvoir ensuite rejoindre notre destination de nouveau à force de mallets.» Au Kerala, le baroudeur travaille dans un «camp de hippies» à un projet de reforestation puis gagne le Népal, en auto-stop et à pied. Rentré en Suisse, il décroche différents jobs dont un dans une entreprise de démolition – «génial, intense, mais pas terrible pour la santé, notamment à cause des poussières d'amiante» – avant de travailler cinq ans comme éducateur. Parallèlement, il continue de se former à la *Survival Outdoor School* où il a déjà suivi plusieurs modules. Si, à son retour de voyage, il habite dans un premier temps dans un squat, Nino Catalanotto finira par s'installer... dans le bois de Sauvabelin, en région lausannoise. «Je rentrais le soir après le travail dans ma cabane. Le problème, c'était les odeurs que je ramenaiss de la ville. J'avais mis en place une sorte de sas où je me dévêtai de mes habits que j'isolais dans un sac poubelle. Je me lavais à la rivière. J'ai vécu deux mois de cette façon. J'ai vaincu ma peur d'être seul.

Je suis devenu un homme.» Un être qui se ressource autant dans le silence que dans les échanges, ses échappées dans la nature – dont une virée de trois semaines en solitaire à se nourrir seulement de ses cueillettes – restant toutefois indispensables à son équilibre.

LIBERTÉ ABSOLUE

«La nature constitue un espace avec d'autres règles. Je me sens plus vivant à son contact même si parfois je me confronte au vertige. J'aime cette liberté absolue et je suis curieux. Et puis, dans

la civilisation, le spectre des émotions se réduit: on n'a jamais trop chaud ni trop froid; on vit dans le confort, la routine...» affirme, volubile, ce sympathique et joyeux extraverti qui, marié et père de deux petits enfants de 4 et 5 ans, a canalisé sa passion en organisant régulièrement des stages de survie. Pour faire bouillir la marmite, il travaille également à temps partiel à Almaval, un centre d'expertise en psychiatrie et psychothérapie en pleine nature à Crissier. «Avec la famille, je me suis rangé un peu...» lance l'instructeur drainant dans ses stages des

intéressés aux profils variés. «Des intellos en quête de compensations par rapport à l'aliénation de nos sociétés, des alternatifs attirés par davantage d'harmonie avec leur environnement, d'autres qui craignent l'effondrement de notre planète...» Une hypothèse que Nino Catalanotto, assez anxieux en dépit de l'enthousiasme qui le caractérise, n'écarte pas. Pas de quoi toutefois freiner cet hyperactif dans ses projets qui trouvent dans ses connexions avec le monde sauvage et dans sa famille le terreau favorable à ses émotions positives... ■



Nino Catalanotto, en route pour suivre un stage de deux jours sur les plantes sauvages, une nuit à la belle étoile en prime.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

VIRUS, DÉLIRE, CLIMAT & SOLIDARITÉ

L'épidémie du présent coronavirus, dit Covid-19, donnera longtemps encore matière à réfléchir à la fois pour les sociologues, les spécialistes en psychologie collective et les observateurs de l'ordre politique. Et pour ceux qui se penchent sur l'Histoire et les actualités syndicales? Peut-être bien. Vous commencez par ceci: une nouvelle version de la maladie infectieuse suscitée par la vaste famille des coro-

navirus, pouvant se révéler pathogène chez l'homme comme chez l'animal, et pouvant se révéler dangereuse en fonction de leur caractère possiblement mortel, apparaît dans l'un des systèmes politiques et policiers les plus perfectionnés jusqu'au délire à la surface de la planète, c'est-à-dire en Chine. Sur quoi survient ce premier événement révélateur que chacun connaît aujourd'hui: le jeune médecin qui découvre ce nouveau micro-organisme est malmené par l'appareil répressif local, puis succombe sous les effets du mal et s'érige en martyr collectif spontanément salué, bien sûr à la consternation du pouvoir. Autrement dit la vérité scientifique du médecin est terrassée par le discours de la vérité telle que Pékin le répète en mensonge permanent; et s'en trouve d'autant plus terrassée, cette vérité scientifique, qu'elle rend service à la population dont se réclame pourtant constamment le même Pékin pour légiférer et réprimer en proclamant sa référence continue au «peuple»... Tripotage et trafic du réel, et donc aussi des langages, par l'Etat

qui s'en trouve aujourd'hui démontré dans sa nudité dans son horreur et son imposture objectives absolues — comme on dit que le «roi est nu». Deuxième observation, celle qui porte sur la fusion de l'information planétaire hyperfébrile (c'est le cas de le dire) autant qu'hyperinterconnectée, et de la panique à l'échelle des sociétés humaines qu'elle est censée renseigner dans une perspective d'intelligence et de réflexion. Il y a d'une part les chiffres, et de l'autre les comportements. Les premiers sont connus: à la fin de la semaine dernière, on dénombrait la survenue de 90 000 cas environ, dont plus de 3000 ayant provoqué la mort dans 66 pays et territoires – la Chine, avec 2912 décès, étant la plus touchée. Or ces données sont à mettre en balance avec les dégâts dus à la grippe ordinaire, qui provoque selon l'Organisation mondiale de la santé 290 000 à 650 000 décès par année dans le monde entier. Des conséquences d'une ampleur incomparable et donc une production de l'effroi collectif pareillement incomparable, en prin-

cipe, avec celui qui saisit aujourd'hui les foules au nom du Covid-19. Que voir et que percevoir dans ce phénomène inouï, qui relève à maints égards de la psychose et de l'égarement généralisés? D'abord et surtout, peut-être, cet élément-ci: faute de pouvoir encore se mobiliser efficacement pour des causes impliquant davantage que leur ego d'humains strictement individualistes, comme la lutte contre le réchauffement climatique, par exemple, nos contemporains s'alarment exclusivement face à tout ce qui pourrait menacer leur quant-à-soi bouffi de consommateurs jouisseurs, d'adorateurs sportifs entassés en grumeaux dans les stades, ou, par exemple, de voyageurs compulsifs «easyjetsetteurs». Le coronavirus constituant aujourd'hui cette menace, et s'avérant d'ailleurs l'agent momentané le plus efficace amenant les pays de la planète à respecter l'Accord de Paris sur le climat... C'est mon hypothèse, qui n'est pas encourageante. Dans la foulée, et puisque nous voici réunis par ces colonnes sous les aus-

pices d'une conscience ouvrière et syndicale haute élevée, on peut s'interroger sur les ressorts et les processus de cette opération mentale et politique qui s'appelle la mobilisation. Sur ce point, le coronavirus réussit en effet ces jours-ci tout ce que ne réussit pas la situation climatique évoquée tout à l'heure – et non seulement cette situation climatique, mais la situation des êtres qui sont de plus en plus pauvres et démunis sur le plan matériel, ou celle des femmes que le règne du Mâle écrase comme depuis des millénaires dans maints domaines sociétaux, et d'un bout à l'autre des six ou huit continents (selon notre manière de les distinguer) distribués à la surface du globe terrestre. Restaurer dans nos critères d'alerte générale le pouvoir de quelques virus positifs pouvant nous infliger une ou deux maladies vitales, comme celles de l'estime vis-à-vis d'autrui, ou de la solidarité ne relevant pas du sauve-qui-peut lamentable et grotesque en cours, voilà qui ferait bien dans le paysage. ■

Front commun des syndicats contre l'initiative de limitation

L'Union syndicale suisse (USS) et Travail.Suisse s'engagent contre le texte de l'UDC, qui représente une «attaque sans précédent contre tous les salariés»

Jérôme Béguin

«Pour une immigration modérée», l'initiative dite de limitation défendue par l'UDC et l'ASIN, fait l'unanimité des syndicats contre elle. Les deux faitières du pays, l'Union syndicale suisse (USS) et Travail.Suisse, ont formé un comité syndical et donné une conférence de presse commune à Berne en début de semaine dernière pour annoncer le lancement d'une campagne et dénoncer une «attaque sans précédent contre tous les salariés», pour reprendre les mots de la vice-présidente de l'USS et présidente d'Unia, Vania Alleva. Le texte soumis au peuple le 17 mai prochain propose ni plus ni moins que d'abroger, dans les douze mois suivant le vote, l'accord de libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (UE), ainsi que de ne plus conclure de traités à l'avenir accordant un tel régime. Pour les initiants, l'immigration n'est toutefois qu'un «objectif de façade», a mis en garde Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS, «fermer le robinet n'est à aucun moment une option»: «Il s'agit de pouvoir recourir de nouveau à des salariés étrangers corvéables à merci, soumis à des autorisations de séjour précaires, incapables de faire valoir leurs droits.» Concrètement, ces milieux patronaux d'extrême droite rêvent de bazarder les mesures d'accompagnement, le cadre social lié à la libre circulation depuis son entrée en vigueur en 2002. Magdalena Martullo-Blocher ne s'en est d'ailleurs pas cachée dans la presse. Comme l'a indiqué Pierre-

Yves Maillard: «Là où les ténors UDC croient pouvoir dénoncer comme une bureaucratie les mesures d'accompagnement, nous affirmons notre fierté d'avoir pu, grâce à elles, mieux protéger les salaires que dans la plupart des pays européens.»

PROTECTION DES SALAIRES

«Ce système n'est certes pas parfait, mais il a fait ses preuves», selon Vania Alleva, qui rappelle que des dizaines de milliers de contrôles sont effectués chaque année et que des amendes et des interdictions sont prononcées contre des entreprises pratiquant le dumping salarial. En 2018, 42 000 entreprises et 173 000 personnes ont été contrôlées et, dans 24% des cas, des abus commis par les employeurs ont été constatés et poursuivis. Il faut noter que ces mesures ne sont pas seulement utiles à la main-d'œuvre indigène ou détachée, «elles renforcent les droits de l'ensemble des salariés dans notre pays» en contenant le dumping, en facilitant l'extension des conventions collectives de travail (CCT) et en permettant l'introduction d'exigences minimales dans les branches non conventionnées. «Entre 2003 et 2018, le nombre de salariés soumis à une CCT de force obligatoire est passé de 376 000 à 958 600. Il s'agit d'une grande avancée sociale.» En outre, malgré l'ouverture du marché du travail, les salaires n'ont pas baissé. «L'effet positif des mesures d'accompagnement est encore plus évident pour les bas salaires. Alors qu'en Allemagne, par exemple, les salaires les plus bas sont inférieurs au niveau de 2002, en Suisse, ils ont augmenté de près de 15% durant la même période.»

THÉRIE PORCHET/ARCHIVES



Les syndicats veulent faire barrage à l'initiative de l'UDC soumise au vote le 17 mai prochain. Une large alliance syndicale, emmenée par l'USS et Travail.Suisse, a lancé la campagne la semaine dernière.

Voilà bien tout ce qui dérange les promoteurs de cette initiative: «Ils veulent supprimer la protection des salaires.»

AMÉRICANISATION DU MONDE DU TRAVAIL

«En cas d'adoption de l'initiative, les CCT et les salaires minimums ne pourraient plus être contrôlés et imposés comme jusqu'ici, les salaires et les conditions de travail se détérioreraient massivement, la porte serait grande ouverte au dumping salarial. D'abord dans les branches et les professions exposées, puis, avec le temps, dans tous les secteurs économiques. Les salariés dépourvus de passeport suisse pourraient moins bien se défendre contre le dumping. Comme à l'époque du statut de saisonnier, les besoins de l'économie seraient satisfaits par une main-d'œuvre bon marché privée de droits et par une augmentation du travail au noir», prévient la présidente d'Unia. Pierre-Yves

Maillard redoute une «américanisation du monde du travail» et une explosion des inégalités.

Pour le socialiste vaudois, «la recette qui additionne libre circulation et mesures d'accompagnement larges et efficaces est la meilleure manière de réguler l'immigration. Ni par xénophobie, ni par racisme, mais simplement en assurant que le recours à des forces de travail issues de l'UE réponde à un manque constaté et non à une volonté de faire baisser les coûts salariaux.» Avec l'effet du papy-boom, la Suisse devrait d'ailleurs avoir besoin de bras, souligne le président de Travail.Suisse, Adrian Wüthrich: «Au cours des prochaines années, les personnes qui prendront leur retraite seront plus nombreuses que les jeunes entrant sur le marché du travail. Cet effet démographique entraîne une importante pénurie de personnel qualifié dans presque

toutes les branches. Sans immigration, la Suisse ne pourra pas maintenir sa prospérité.» Ni sans les restes des accords bilatéraux menacés par cette résiliation, estime le conseiller national bernois.

VASTE CAMPAGNE

A cette attaque sans précédent, les syndicats vont relever le défi par une campagne aussi sans précédent. L'USS va débloquer plusieurs centaines de milliers de francs, annonce son président. Avec dans l'idée de faire passer le message que cette attaque «est dirigée contre les gens qui travaillent et qu'elle vise à substituer aux CCT et au contrôle des salaires une concurrence acharnée de tous contre tous». ■

Le site de la campagne: salaires-emplois.ch

Préférence cantonale genevoise: la CGAS dénonce une imposture

Les employeurs genevois et le Département de l'emploi s'allient sur une proposition qui n'aura pour effet qu'une plus grande stigmatisation des salariés immigrés

Jérôme Béguin

À Genève, le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé, l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et deux associations patronales, la FER et l'UAPG, ont conclu un accord de partenariat visant à favoriser le recrutement de chômeurs inscrits à l'OCE. Les entreprises du bout du lac vont être invitées à signer une charte dans laquelle elles s'engageront à transmettre à l'OCE leurs places vacantes. En retour, l'Office promet de présenter dans les cinq jours ouvrables suivant la réception de l'annonce jusqu'à cinq candidatures ciblées. Depuis 2014, l'administration cantonale, les entreprises publiques et les entités subventionnées appliquent déjà un tel système. Avec quels résultats? Si l'on se penche sur le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'OCE engagés par l'Etat, on voit qu'il est passé entre 2013 et 2018 de 33% à 77%. Dans les institutions et les entités subventionnées, par contre, le chiffre a, pour la même période, marqué le pas, de 64% à 62%. Transmettre des offres d'emploi prioritairement à l'OCE pourrait ne relever que du bon sens si la mesure, portée par le conseiller d'Etat Mauro Poggia dont le parti, le MCG, fait de la préférence cantonale son cheval de bataille, ne prenait un caractère politique. A trois mois de la

votation sur l'initiative de limitation de l'UDC, cela a le don d'irriter les syndicats, qui dénoncent «l'imposture» de présenter ce dispositif comme une solution au chômage. Celui-ci «n'est que très marginalement causé par des effets de substitution en lien avec la libre circulation des personnes. Il est le résultat d'un développement économique déséquilibré, provoquant la destruction de plusieurs dizaines de milliers d'emplois industriels et à basse qualification», écrit dans un communiqué la Communauté genevoise d'action syndicale, qui estime que la lutte contre le chômage passe par une politique de création d'emplois dans les services publics et dans le secteur écologique.

Pour la faitière syndicale, la préférence cantonale ne peut que «stigmatiser davantage les salariés immigrés comme responsables des tensions sur le marché du travail». «Les patrons genevois n'ont pas appris des exemples dans d'autres pays en Europe: en banalisant les arguments de l'extrême droite, on n'affaiblit pas son discours, au contraire, on contribue à le légitimer.» Rappelons que le MCG a été créé en 2005 par Georges Letellier, un Franco-Suisse adhérent du Front national, qui a transposé dans ce parti le concept de préférence nationale lepéniste. ■

INFORMATION CORONAVIRUS, LES ENTREPRISES NE PEUVENT PAS FAIRE N'IMPORTE QUOI !

Le coronavirus franchit nos frontières. Certaines entreprises devancent les autorités sanitaires et prennent des mesures parfois très contraignantes pour le personnel, comme imposer une quarantaine forcée aux employés et aux employées sans les payer lorsqu'ils rentrent d'Italie ou d'un autre pays à risque. C'est illégal. La santé des employés doit certes être protégée, mais ce n'est pas au personnel d'assumer les conséquences de cette maladie sur la marche des affaires! Unia exige que les employeurs prennent leurs responsabilités.

DROIT AU SALAIRE

Par exemple, Philip Morris a demandé à des employés revenant de régions à risque de prendre le temps de quarantaine sur leurs vacances. Depuis le reportage de la radio RTN, l'entreprise est revenue en arrière... preuve que ce n'était pas une bonne idée!

Si un employeur renvoie un collaborateur bien portant à la maison, il doit le payer. Ce temps ne peut pas être pris sur les vacances. S'il présente des symptômes de grippe (fièvre par exemple), alors il est en arrêt maladie, et donc payé.

PAS D'INTERDICTION DE SÉJOUR

Des entreprises interdisent à leur personnel de se rendre en Italie ou dans d'autres pays à risque. Elles ne peuvent pas le faire. Les vacances sont du temps libre. Et un employeur n'a pas le droit d'interférer sur les déplacements de l'employé pendant son temps libre. En revanche, si un salarié est bloqué par une quarantaine sur place, il prend le risque de perdre son salaire.

PROTECTION DE LA SANTÉ

L'employeur a l'obligation de prendre toutes les mesures pour protéger la santé de ses employés (Ordonnance 3 de la Loi sur le travail [OLT 3] relative à la protection de la santé). Il doit payer pour ces mesures (par exemple: masques, suivi médical, etc.). En revanche, un employeur ne peut pas imposer à son personnel de se faire vacciner.

RISQUE ÉCONOMIQUE

Si une entreprise subit un dommage économique à cause d'une épidémie – comme une baisse de la clientèle, des annulations de commandes ou des retards de livraisons – elle doit l'assumer et payer le salaire de ses employés, même s'il n'a pas de travail à leur donner ou que son chiffre d'affaires chute. Ces aléas font partie du «risque économique» que doivent supporter les employés, pas les employés! ■ Unia

Plus d'informations sur: unia.ch/fr/actualites/actualites/article/a/16640 et schwaab.ch

En tant qu'organisation dynamique comptant près de 190'000 membres, Unia représente les intérêts des salarié-e-s de l'ensemble de l'économie privée. Nous nous engageons pour des conditions de travail équitables et défendons des valeurs de respects et de solidarités.

UNIA
Le Syndicat.

En vue du prochain départ de l'actuel secrétaire régional, nous cherchons pour la Région Unia Neuchâtel un ou une

Secrétaire régional-e (80-100%)

Vos tâches principales
Dans cette fonction, vous serez responsable de la direction de la Région Unia Neuchâtel. Avec une équipe dynamique, vous développez une politique et un mouvement syndical influent dans les branches du secteur privé. Pour ce faire, vous planifiez et menez des campagnes de syndicalisation, organisez des actions et des mobilisations. Vous vous investissez également dans la politique conventionnelle et sociale de la région. En outre, vous représentez le syndicat auprès des milieux politiques et économiques locaux et êtes garant-e des relations publiques et de la communication. Vous êtes également la ou le responsable d'une équipe pluridisciplinaire et représentez la région Unia Neuchâtel au sein des organes nationaux d'Unia. En tant que responsable régional-e, vous êtes garant-e de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'Unia au niveau local.

Votre profil
Vous souhaitez faire évoluer la société et êtes engagé-e sur les questions sociales. Doté-e de compétences pour l'organisation de campagnes et pour la gestion de projets, vous avez déjà une expérience professionnelle dans un syndicat ou une ONG. Votre parcours atteste en outre d'une expérience en conduite du personnel. Bonne oratrice, bon orateur, vous communiquez avec aisance et savez convaincre. Doué-e en négociation et de nature persévérante, votre méthode de travail est structurée et axée sur les objectifs. Grâce à votre esprit d'initiative et à votre charisme, vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but. Vous maîtrisez parfaitement le français et avez une très bonne maîtrise d'une autre langue nationale ou une langue de la migration.

Notre offre
Unia vous propose un travail riche de sens, intéressant et varié, ainsi que des prestations sociales progressistes au sein d'une organisation à but non lucratif. Si ce défi vous intéresse et que vous remplissez les conditions requises, c'est avec plaisir que nous ferons votre connaissance et attendons votre dossier complet, **d'ici au 15 mars à:** Unia secrétariat central, Roberto Induni, Responsable RH & Formation (bewerbung.be@unia.ch), 031 350 21 30.

En conformité avec sa politique interne d'égalité, à compétences égales, Unia favorise l'engagement de cadres féminins jusqu'à l'atteinte de la parité.

**LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL EST LE VÔTRE!**

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

WWW.EVENEMENT.CH

Unia Région Neuchâtel
www.neuchatel.unia.ch

UNIA
Le Syndicat.

Assemblée générale du groupe tabac Philip Morris Products

**Samedi 21 mars 2020 à 18h
au Centre de Loisirs de Cortaillod**

INVITATION

Tous les salarié-e-s concerné-e-s sont cordialement invité-e-s ainsi que leurs conjoint-e-s, à participer à l'Assemblée générale de la branche tabac du Syndicat Unia, région Neuchâtel.

Ordre du jour
1. Accueil, salutations et présentation des invités
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2019
3. Rapport d'activité du Comité syndical
4. Présentation et adoption des comptes du groupe Tabac Unia région Neuchâtel
5. Renouvellement du comité
6. Comment vivez-vous la transformation OPEN+?
7. Reconnaissance des jubilaires
8. Divers
Cette assemblée sera suivie d'un repas offert par la branche tabac Unia Neuchâtel.

Inscription: par mail derya.dursun@unia.ch ou auprès du comité syndical d'ici au **9 mars** (boîte aux lettres du comité au sous-sol production)

Nom et prénom:

Je participerai à l'assemblée ☐ oui ☐ non

Je prendrai part au repas ☐ oui ☐ non nb de personnes:

Unia Transjurane Groupes locaux 2020

Groupe local du Jura bernois à Malleray
mercredi 25 mars 2020 à 19h
Restaurant de la Place - Grand Rue 53

Groupe local du Jura à Bassecourt
jeudi 26 mars 2020 à 19h
Restaurant de la Croix Blanche - Rue du Col.-Hoffmeyer 51

Ordre du jour
- propositions des membres: des thèmes pour le travail syndical
- proposition de nouveaux-elles délégué-e-s régionaux-ales
- présentation et débat sur:

AVSx13
Notre travail mérite de bonnes rentes
Initiative populaire « Mieux vivre à la retraite » - AVS x13
Pour une 13ème rente AVS

Apéro convivial à la fin de l'assemblée.

Les groupes locaux Unia sont l'espace pour:
- **participer** et échanger expériences et idées
- **proposer** des thèmes pour le débat et le travail syndical
- **décider** les motions pour l'AD régionale (et nationale)
- **s'engager** pour devenir délégué-e de la région

Pour info T 0848 421 600 - transjurane@unia.ch

MOVENDO

Movendo, L'Institut de formation des syndicats

Des places sont disponibles pour les prochains cours 2020 suivants:

Cours pour tous
Les bases de Windows sur PC pour seniors
Je 19 – Ve 20.03
Yverdon, Synergic

L'écoute
Ve 3.04
Morges, Hôtel La Longeraie

Les bases de Windows sur PC
Lu 4 – Ma 5.05
Yverdon, Synergic

Comprendre le fonctionnement de l'AVS
Lu 4 – Ma 5.05
Ste-Croix, Hôtel de France

Argumenter avec pertinence et efficacité
Ve 15.05
Morges, Hôtel La Longeraie

Faire respecter nos droits sur nos places de travail en tant que femmes
Lu 18.05
Morges, Hôtel La Longeraie

Cloud, messagerie libre et fonctions d'échanges sur le Net
Lu 25.05
Yverdon, Synergic

J'ai un projet, je le mène jusqu'au bout!
Ve 5.06
Lausanne, Hôtel Aulac

Cours pour représentations du personnel
Accompagner et conseiller les collègues en situation difficile
Je 23 – Ve 24.04
Ste-Croix, Hôtel de France

Séminaire de base pour membres de commissions du personnel, toutes fédérations, toutes branches
Lu 11 – Ma 12 – Me 13.05
Ste-Croix, Hôtel de France

Animer et conduire une séance
Me 27.05
Lausanne, Secrétariat Unia

Pour les membres des syndicats, les frais sont en général pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:
www.movendo.ch
info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70
fax 021 310 48 79

MOVENDO

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai Web 2 mois: CHF 19.-

www.lecourrier.ch

LA PRESSION DES DÉLAIS SUR LES CHANTIERS, UN DANGER CROISSANT

L'enquête d'Unia révèle que le phénomène est toujours plus fort, se répercutant sur la santé et la sécurité des travailleurs, mais aussi sur la qualité de leur travail. Des solutions existent

Textes Manon Todesco

Une vaste enquête menée par Unia dans toute la Suisse l'automne dernier montre que la pression des délais sur les chantiers est une réalité. Un danger, même. Sur les 12 203 travailleurs sondés, 78% ont indiqué que la pression des délais a augmenté ces dernières années et 73% d'entre eux ont affirmé que cela a engendré plus de stress. Comme conséquences, ils ont répondu à 55% que leur santé en pâtissait, à 52% que la qualité du travail diminuait et à 51% que la sécurité au travail était négligée. L'impact de la pression sur les délais ne s'arrête pas aux portes du chantier, selon cette étude, mais a des répercussions sur la vie privée des employés du secteur principal de la construction. C'est ainsi que 68% des maçons interrogés se voient contraints de sacrifier une grande partie du temps qu'ils consacrent à leur famille et aux loisirs. «On voyait les symptômes depuis un moment sur les chantiers, mais on ne s'attendait pas à des chiffres si marqués et à une problématique d'une telle ampleur», réagit François Clément, membre de la direction du secteur de la construction chez Unia.

SE TUER À LA TÂCHE

«La pression des délais sur les chantiers a massivement augmenté ces dernières années, a déclaré le maçon bernois Antonio Ruberto, présent lors de la conférence de presse du syndicat. Et nous, les maçons, nous le payons avec le peu de temps libre qui nous reste, avec notre santé et toujours plus souvent avec notre vie.» En effet, si les accidents peu graves ont diminué sur les chantiers, les accidents graves et très graves ont, eux, augmenté. «Un ouvrier meurt toutes les deux semaines sur un chantier en Suisse et un maçon sur six est victime d'un accident chaque année, insiste François Clément. De même, le nombre d'accidents est trois fois plus élevé dans cette branche et les décès dans le cadre du travail sont six fois plus fréquents.»

MÂÎTRES D'OUVRAGE EN CAUSE

Malgré les risques, les maîtres d'ouvrage ne cessent d'exiger des délais de plus en plus serrés. «A côté de la pression existante, on observe depuis quelques années une autre évolution dangereuse, souligne Chris Kelley, coresponsable du secteur de la construction d'Unia. De plus en plus de maîtres d'ouvrage exigent que leurs



L'année dernière, Unia a réalisé une grande enquête sur la pression des délais dans les chantiers. Le syndicat est allé à la rencontre des maçons et des ouvriers du gros œuvre sur les lieux de travail, comme ici à Genève en septembre.

projets de construction soient réalisés en toujours moins de temps.» Les contremaîtres, qui ont eux aussi participé à l'enquête, le confirment. Les 83% des 610 contremaîtres interrogés (soit 10% des effectifs suisses) affirment que les maîtres d'ouvrage exigent toujours plus souvent des délais irréalistes: 78% assurent que le délai final reste inchangé même si le début des travaux a été retardé et 64% rapportent qu'ils n'ont pas souvent les ressources suffisantes pour respecter les délais sans recourir aux heures supplémentaires et au travail du samedi. Enfin, très préoccupant selon Unia, 61% d'entre eux disent qu'il reste trop peu de temps pour la sécurité au travail en raison de cette pression. «La SSE reconnaît que les délais sont courts et met en cause les démarches administratives, de plus en plus longues pour obtenir un permis de construire, ajoute François Clément. En effet, il peut y avoir des erreurs de planification ou

des circonstances imprévues qui engendrent des retards avant même que le chantier ait commencé, mais les délais ne sont pas reportés. Pire, certains maîtres d'ouvrage menacent d'annuler les entreprises en cas de retard de livraison.» Des situations de détresse auxquelles se trouve souvent confronté le syndicat en été. «En période de canicule, nous avons des appels d'entrepreneurs qui nous demandent de les aider à mettre leurs travailleurs à l'abri et à faire front face au maître d'ouvrage qui exige que le travail continue, révèle le responsable syndical. Au final, ce sont toujours les ouvriers qui paient le prix de ce retard.»

URGENCE D'AGIR

Contre cette problématique, 76% des maçons veulent agir aux côtés d'Unia. Dans ce cadre, des assemblées seront prochainement organisées dans toute la Suisse pour informer les travailleurs mais aussi élaborer des revendications,

en matière d'organisation du travail ou de temps de travail. «Des solutions existent pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, assure François Clément. Dans le cadre de la CCT mais aussi auprès des maîtres d'ouvrage.» Ensuite, la Landsgemeinde de la construction, qui aura lieu le 6 juin à Berne, réunira des maçons et des

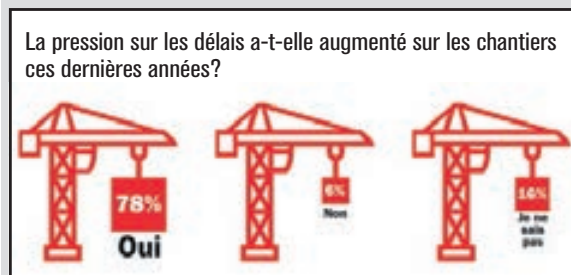
contremaîtres de toute la Suisse pour fixer les priorités et les objectifs sur ce sujet précis, ainsi que la stratégie à suivre. ■

Plus d'infos sur: unia.ch/pression
Inscription à la grande réunion du 6 juin via: construction@unia.ch

SECTEUR JUTEUX

Le constat est clair pour Unia: de moins en moins d'ouvriers doivent construire toujours plus et en toujours moins de temps, alors que l'économie de la construction est au beau fixe. «La conjoncture est positive depuis une dizaine d'années, confirme François Clément. Quant à la rentabilité de l'ouvrier, elle a presque doublé depuis 2008.»

Coïncidence ou pas, le jour même de la présentation des résultats de cette étude, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a diffusé un communiqué de presse annonçant un exercice 2019 positif dans la construction avec un chiffre d'affaires s'élevant à 20,7 milliards de francs. Les employeurs se réjouissent de «carnets de commandes bien remplis» et tablent sur un chiffre d'affaires «d'au moins 20 milliards de francs» pour 2020. ■



Unia dénonce les méthodes «indignes» de Migros

Au lieu de respecter les conditions légales d'un transfert d'entreprise, Migros Aar, qui se sépare d'Interio au profit de Lipo, met la pression sur les employés pour qu'ils signent une résiliation anticipée

Manon Todesco

L'été dernier, Migros Aar annonçait vouloir se séparer du magasin d'ameublement Interio. En Suisse romande et au Tessin, deux des cinq filiales devraient être reprises par la chaîne bâloise Lipo. Dans le cadre d'un transfert d'entreprise comme celui-ci, la loi exige que Lipo reprenne les contrats de travail tels quels ainsi que la Convention collective de travail, applicable pendant un an. Mais Migros Aar n'entend pas respecter cette procédure. Selon Unia, le géant orange «tente de contourner les protections légales du personnel lors d'un rachat d'entreprise en faisant signer aux employés un accord de résiliation de contrat d'un

«commun accord» avant même le transfert au repreneur Lipo». Le syndicat se dit choqué par l'attitude de Migros, qui a mis ses employés «sous une pression inacceptable pour signer cette résiliation anticipée», ne leur laissant qu'une petite semaine pour se décider, alors qu'en plus, rien ne leur garantit qu'ils seront ensuite définitivement engagés par Lipo.

MÉDIATION EN VUE

Mandaté par de nombreux travailleurs d'Interio à Vernier, Unia a protesté la semaine passée auprès de Migros Aar. «La réponse a été une sèche fin de non-recevoir», informe un communiqué de presse. Les quelque 25 employés «tiennent bon» selon Dominique Deillon, secrétaire syndical,

et «ne signent pas malgré les pressions». Face à cette «indécence», le personnel et leur syndicat exigent que Migros gèle dans un premier temps la signature de tout contrat ou accord. Ils attendent également que Migros respecte la législation en matière de transfert d'entreprise ainsi que la protection minimale accordée par cette dernière aux employés. «Les travailleurs envisagent de saisir la Chambre des relations collectives du travail en guise de conciliation, avec un but clair: Migros doit renoncer à résilier les contrats avant la reprise par Lipo», informe Unia. ■

BRÈVE

HARCÈLEMENT NESTLÉ CONTRE-ATTAQUE AU TRIBUNAL FÉDÉRAL

Nouveau rebondissement dans l'affaire qui oppose la multinationale à Yasmine Motarjemi depuis plus de dix ans (lire nos éditions du 22 et du 29 janvier 2020). Reconnu coupable de mobbing par la Cour civile d'appel vaudoise envers l'ancienne directrice de la sécurité alimentaire entre 2000 et 2010, Nestlé a récemment décidé de saisir le Tribunal fédéral. Si le groupe ne conteste pas le harcèlement moral subi, il assure avoir pris toutes les mesures nécessaires à ce moment-là, notamment en lui proposant des offres de transfert et en menant un audit externe. Pour rappel, le Tribunal d'arrondissement de Lausanne avait en première instance reconnu l'existence de harcèlement, mais disculpé Nestlé. Début 2020, la Cour civile d'appel a, elle, estimé que le géant de l'alimentaire était bel et bien fautif et a renvoyé la question des indemnités au premier tribunal. L'ex-employée de l'OMS, débauchée par Nestlé, réclame un franc symbolique pour le tort moral occasionné, ainsi que le paiement de 2,1 millions de francs pour ses frais de procédure et la perte de gain. Yasmine Motarjemi n'a pas souhaité commenter ce recours dans l'immédiat. ■ **MT**

LA MAISON DU PEUPLE FAIT PEAU NEUVE

Après deux ans de rénovation, le bâtiment lausannois sera inauguré demain. Thierry Porchet, photographe, a suivi l'épopée des travaux



Photos Thierry Porchet
Texte Aline Andrey

«Ce chantier m'a fait penser à une scène de théâtre, du fait des lumières, des couleurs et des acteurs. Mais la pénibilité du travail m'est apparue comme bien réelle. De quoi soutenir encore et toujours la retraite à 60 ans.» Le photographe Thierry Porchet résume par ces quelques mots deux ans de suivi du chantier de la Maison du peuple à Lausanne. Son exposition sera vernie le 5 mars lors de l'inauguration et une douzaine de ses photos orneront ces prochaines années les murs des salles Jean-Jaurès, Rosa-Luxembourg et Jean-Villard-Gilles.

«C'est la dernière Maison du peuple indépendante en Suisse», souligne Julien Eggenberger, président du Cercle ouvrier lausannois propriétaire des lieux, du SSP et député socialiste. Son parti y a d'ailleurs de nombreux bureaux, aux côtés des autres groupes de gauche: le POP et Solidarités. On y trouve aussi l'Union syndicale vaudoise, la caisse chômage d'Unia et le syndicat Sud. Membres du Cercle ouvrier, les autres syndicats y louent des salles régulièrement.

Parcourant les dédales de cet immeuble à l'allure soviétique, Julien Eggenberger explique les différents travaux de mise aux normes de sécurité, le désamiantage et la remise en état de salles qui tombaient littéralement en ruine. Le rouge foncé prédominant a laissé la place à un doré chic. «Ce sont ses couleurs d'origine», précise le président heureux de l'effet, mais surtout de l'attrait des salles pour une multitude d'associations, de syndicats et de partis. Et d'indiquer: «C'est important de s'ouvrir aux mouvements sociaux, comme la Grève du climat, par exemple.»

A l'origine, le bâtiment se voulait le lieu de développement d'une culture ouvrière et accueillait dans ce sens: le cinéma Eldorado, le bowling, la salle de danse, les lotos... «Porter une culture démocratique est aussi un projet de gauche», rappelle Julien Eggenberger, qui souligne notamment le succès toujours actuel des bals mensuels de l'Avivo. Créée en 1901, la Maison du peuple a déménagé trois fois, de Saint-François au pont Besières (là où se trouvent aujourd'hui les Retraites populaires), puis à Chauderon en 1961. L'Orchestre de chambre de Lausanne y a été créé en 1942. Aujourd'hui, c'est la Haute Ecole de musique (HEMU) qui s'est installée en son cœur. La salle de cinéma, écrin vide, attend encore sa transformation, son usage futur n'étant toujours pas défini.

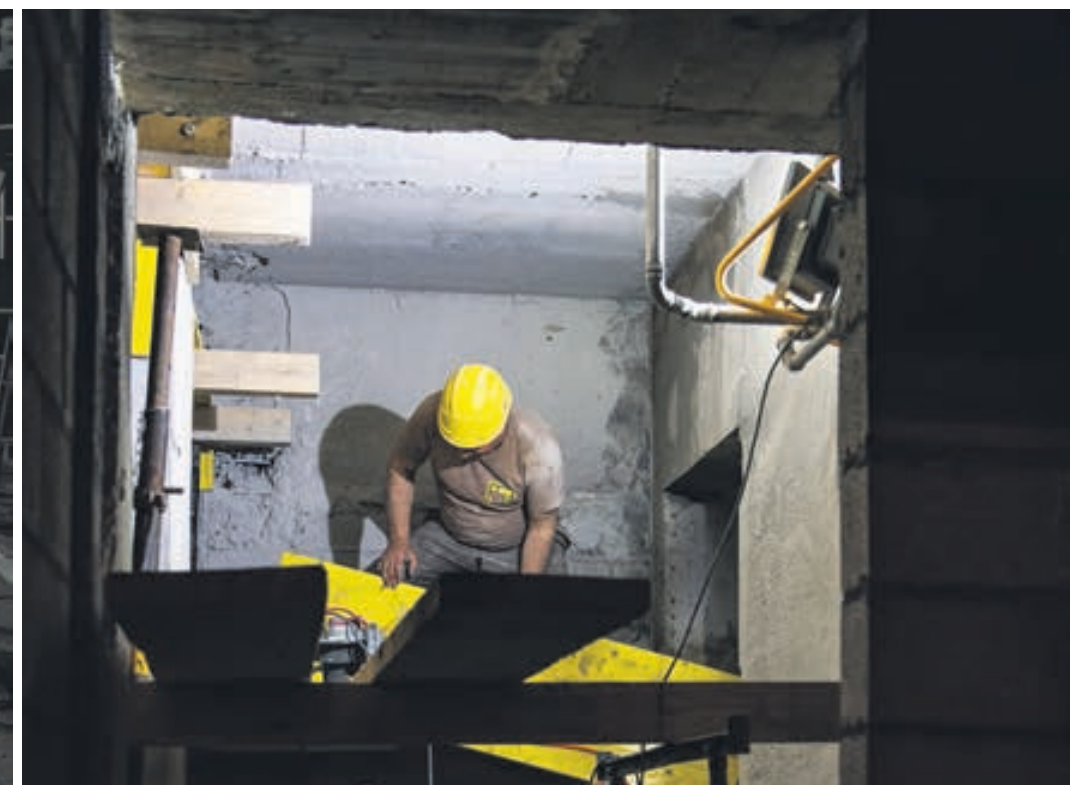
En 2021, pour les 120 ans de la Maison du peuple, une large rétrospective est déjà prévue. Pour l'heure, en cette inauguration publique du 5 mars 2020, le Cercle ouvrier lausannois souhaite mettre en valeur les travaux effectués et porter son regard vers l'avenir. Le «Kremlin», surnom de l'époque, n'a pas fini de brui de débats. ■

PROGRAMME DE L'INAUGURATION OUVERTE AU PUBLIC JEUDI 5 MARS, DÈS 17H30.

18h: cérémonie officielle en présence, entre autres invités, de Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat du canton de Vaud, Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Noémie L. Robidas, directrice de la Haute Ecole de musique (HEMU), Pierre-Yves Maillard, président de l'USS.

19h15: vernissage de l'exposition photographique de Thierry Porchet.

19h30: apéritif et musique avec un groupe de la HEMU.



LE 8 MARS RÉINVENTÉ

Activités et actions en Suisse romande de la Journée internationale des femmes

L'épidémie de coronavirus n'aura pas raison de la grève féministe du 8 mars. Celle-ci s'est redessinée à la suite de l'interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes décidée par le Conseil fédéral le 28 février. Comme l'indiquait lundi la Coordination romande de la grève féministe et des femmes, la grève «se justifie pleinement un dimanche, car le travail domestique, éducatif et de soins ne s'arrête jamais, qu'on l'accomplisse gratuitement ou qu'il soit rémunéré, c'est du travail 24 heures sur 24, 365 jours sur 365! Nouvel exemple s'il en fallait, avec l'épidémie de coronavirus, les équipes soignantes des hôpitaux, composées de personnel en majorité féminin, décuplent leurs efforts et sont aux premières

lignes dans les soins.» Le Comité a donc décidé de réorganiser les programmes de la journée, qui sera aussi un moment de solidarité internationale avec des mobilisations contre les inégalités, les discriminations, les violences et les féminicides se tenant partout dans le monde. Les programmes ont été réadaptés. Nous les publions ci-dessous. A l'heure où nous mettions sous presse, lundi, les collectifs de Fribourg et de Bienne attendaient encore une réponse des autorités. Nous publions les programmes initiaux. D'autres mesures pouvant être prises d'ici au 8 mars, des informations actualisées se trouveront sur les adresses facebook des collectifs. ■ L'ES

GENÈVE

Dimanche 8 mars

Distributions du 8 minutes.

Place des Grottes: tables rondes et discussions à l'UOG & brunch par les hommes solidaire, Chorale Nananair.

11h «Une heure de notre temps combien vaut-elle pour vous?» par le SIT.

Présence de libreradio point rencontre et infos, interviews de féministes en live à l'internationale par Libradio à la Maison Verte.

12h Rotonde aux HUG: les travailleuses de la santé n'ont pas congé le dimanche! Discussions, Chorale Nananair, chants féministes.

Lieu, heure à préciser: actions contre les violences sexistes et les féminicides: «souliers rouges» par l'Escouade, intervention de Meufs.

15h24 Flashmob Las Tesis et tambours. Appel à faire du bruit dans la rue ou à la fenêtre, sortir en violet ou poser des chaises vides avec des pancartes, tout le monde fait du bruit, casseroles, sifflets et cris, mettre des tissus violet et torchons de la grève.

facebook.com/events/483231325683908/

VAUD

Mobilisation féministe partout dans le canton

Occupons l'espace public: dans nos quartiers, nos villes et nos lieux de vie! N'hésitez pas à circuler entre les lieux pour vous rencontrer, discuter et occuper la rue. Le coronavirus nous sépare mais nous continuons à lutter ensemble!

LAUSANNE

Samedi 7 mars

23h30 Place de la Riponne: lancement de la grève féministe.

Dimanche 8 mars

Dès 12h Place de la Riponne: stands, ateliers pancartes, repas.

Dès 14h Rassemblements décentralisés, lecture de l'appel national à la grève et animations thématiques: place de la Palud (retraites et rentes), place de Saint-Laurent (écoféminisme), place de l'Europe (étudiantes et travail précaire), place de la Riponne (travail de care non rémunéré).

15h24 Flashmob «El violador en tu camin» à la gare de Lausanne.

17h Riponne: messages des mouvements féministes internationaux et chants.

Une garde d'enfants est proposée à Lausanne. Pour plus d'infos: garde.enfants.8M2020@gmail.com facebook.com/events/2240372702930618/

VEVEY

Dimanche 8 mars

Dès 10h30 Place du Marché: atelier pancartes. Prenez des vieux cartons, de la peinture, des paillettes pour peindre tes revendications. Prise de parole et lecture de l'appel à la grève.

Dès 12h Brunch participatif. Apportez un casse-croûte et pour éviter les déchets, des services et une assiette.

facebook.com/events/2588201028090923/

Des actions sont aussi prévues à Renens, Morges, Yverdon et Nyon.

FRIBOURG

Dimanche 8 mars

14h Place du Domino, bld de Pérolles 33: lecture du texte de l'appel à la grève du 8 mars.

15h24 Flashmob, prises de parole, danse avec bâtons et spatules en bois.

16h Action «Brûlons le patriarcat!»

facebook.com/events/596362451145038/

NEUCHÂTEL

Vendredi 6 mars

De 18h à 24h Maison du Peuple, rencontre avec les femmes turques et kurdes.

Samedi 7 mars

16h30 à 17h30 Théâtre Beau-Site, Proclamation du Prix des Créatrices.

18h15 Théâtre Beau-Site, Please, please, please, spectacle de danse.

19h30 Théâtre Beau-Site, grand banquet avec les artistes.

Dimanche 8 mars

Dès 13h Place du Port 4 (dans la cour du collège de la Promenade).

13h15 Au feu le patriarcat! Installation d'un brasero pour y jeter des bouts de papier sur lesquels on inscrira tout ce que nous combattons: viols, violences, harcèlement, inégalités, irrespect...



14h Davantage de temps et d'argent. Lecture de l'appel national «Le 8 mars 2020 on ne lâche rien!»

14h30 En direct avec des femmes en lutte ailleurs dans le monde! La Marche mondiale des femmes lance sa 5e action planétaire.

15h24 Flashmob partout en Suisse, à Neuchâtel aussi!

Dès 16h Les grands-mères à l'honneur. Une 13e rente AVS, c'est la moindre! Contes, jeux, dessins.

16h30 Fondue de l'égalité moitié-moitié préparée sur place!

18h Woman, film au Cinéma Apollo 1

facebook.com/events/187729969139608/

BIENNE

Dimanche 8 mars

13h Place de la gare (Collectif GF).

Dès 18h30 Filmposium Jeune Femme.

Feu, Danse, flashmob, tambours, musique, discours, chœur, ateliers de bricolages.

Venez avec votre linge, votre aspirateur, la serpillère, le seau, le balais, les casseroles ou tout autre chose qui fait partie du travail du care. Que ce soit visible!

facebook.com/events/639694526805713/

DELEMONT

Dimanche 8 mars

9h à 12h Stand à la place de la Gare par Unia, informations et récolte de signatures sur l'initiative de l'USS «Pour une 13e rente AVS», apéritif.

PORRENTROY

Dimanche 8 mars

14h20 Rendez-vous à la place de la gare de Porrentruy, défilé pour les droits de la femme.

15h24 Flashmob «Le violeur c'est toi», lecture de l'appel, témoignage, revendications pour le respect des droits des femmes, temps d'échanges et de discussions. Vêtements de violet, prenez une tasse et une bougie.

facebook.com/events/178039750273130/

VALAIS

Vendredi 6 mars

Le Châble: 19h Table ronde Femmes et Alpinisme, entrée libre.

Dimanche 8 mars

Anzère: 8h30 Remontées mécaniques: opération ski en violet.

10h Place du village, création de bonnes-femmes de neige revendicatrices.

12h pique-nique canadien, vin chaud, gâteaux offerts par le collectif.

14h Lecture de l'appel du 8 mars et chorale vintage.

15h24 Feu de joie pour brûler le viriarcat.

facebook.com/collectifemmesvalais

Plus d'informations sous:

facebook.com/pg/grevefeministe/events/

COMMUNIQUÉ

CRÉATION DU COMITÉ ROMAND «STOP HUILE DE PALME»

Le Comité citoyen romand «Stop huile de palme» s'est créé à Lausanne le 24 février dans le but d'élargir le soutien à la campagne référendaire contre l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. L'huile de palme n'apporte rien de bon:

- Ni pour l'Indonésie où la déforestation est déjà très grave, la biodiversité anéantie, les droits humains souvent pas respectés.

- Ni pour la paysannerie suisse dont les huiles de colza et de tournesol seront mises en concurrence déloyale avec cette huile bon marché importée de l'autre bout de la planète.

- Ni pour les consommateurs dont les artères et la santé sont mises en danger...

STOP à l'huile de palme et aussi un STOP au libre-échange qui est destructeur de l'environnement et de l'économie locale.

Réagissons, signons le référendum! Nous avons déjà 20 000 paraphe et il manque une grosse moitié pour arriver à 50 000 (en tout) d'ici à début avril. Le temps presse. Chaque signature compte! ■

Comité «Stop huile de palme»

Des feuilles de signatures peuvent être téléchargées sur stop-huile-de-palme.ch

BRÈVE

L'EFFONDREMENT, MYTHE OU RÉALITÉ?

Le mouvement Grands-parents pour le climat Suisse annonce la tenue d'une conférence de Pascal Kotté, le 25 mars prochain à 18h à Pully*, intitulée «L'effondrement! Mythe ou réalité? Et après? – Petit traité de résilientologie à l'usage des gens du présent». Apprenti de la zététique – art qui tend à faire la différence entre ce qui relève de la science et ce qui ressort de la croyance – l'orateur a exploré la surcharge d'informations sur la collapsologie. Et entend embarquer son public dans un «voyage accéléré, vers des futurs inévitables», tout en l'invitant à participer à les rendre désirables. L'exposé sera suivi à 20h d'un cercle d'échanges de réduction des angoisses. ■ L'ES

*Salle de projection (aula) au collège Arnold Reymond, chemin du Fau-Blanc 15, à Pully. Accès libre. S'annoncer à: go.resilientologue.ch Plus d'infos: intro.resilientologue.ch

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.

Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h;

vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG & VAUD

DÉCLARATION D'IMPÔT

Forté d'une expérience fiscale de plus de 20 ans, notre équipe vous propose, cette année encore, notre service fiscal pour le remplissage de votre feuille d'impôt.

La formule est simple:

· Vous nous contactez directement au numéro indiqué ci-dessous.

· Nous vous donnons un rendez-vous pour

l'endroit de votre choix.

· NOUVEAU: Nous remplissons aussi votre déclaration par correspondance.

Prendre rendez-vous au 077 494 70 51 pour les lieux et dates ci-dessous. Téléphone les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

FRIBOURG

· Café du Lavapesson, rte de la Chenevière 3, Granges-Paccot: les vendredis 6 et 13 mars.

· Secrétariat Unia, route des Arsenaux 15,

Fribourg: les samedis matin 7 et 14 mars. Les samedis après-midi 29 février et 14 mars.

VUADENS

· Café de la Gare, Vuadens: les mardis 10 et 17 mars.

LAUSANNE

· CPO, chemin du Beau-Rivage 2, Lausanne.

Prix:

Feuille simple / locataire / maximum 5 titres:

Non membre: 80 fr. Membre: 50 fr.**

Feuille propriétaire / locataire dès 6 titres:

Non membre: 100 fr. Membre: 70 fr.**

**sur présentation de la carte de membre

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔT

Unia Nord vaudois vous aide à remplir votre déclaration d'impôt (citoyens suisses et permis C). Rendez-vous au secrétariat, av. Haldimand 23, à Yverdon-les-Bains aux dates suivantes: le samedi 7 mars de 9h à 11h et le samedi 14 mars de 9h à 11h.

Le prix est fixé à 50 fr. pour chacun.

La liste des documents nécessaires est disponible auprès du secrétariat.

ESTAVAYER-LE-LAC

Changement de lieu et de jour pour la permanence

A la suite de la fermeture du Café de la Gare, la permanence syndicale d'Estavayer-le-Lac aura dorénavant lieu au Buffet de la Gare, situé juste de l'autre côté de la route.

Le jour de la permanence est lui aussi modifié : elle aura lieu le 1er jeudi du mois de 17h à 19h, ceci à partir du jeudi 5 mars.

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

DÉCLARATION D'IMPÔT

Comme chaque année, nous sommes prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôt. Merci de vous référer à ce qui suit:

LE LOCLE

Vous pouvez sans autre passer au secrétariat le vendredi 13 mars de 13h30 à 18h30.

VAL-DE-TRAVERS

Vous êtes priés de passer au secrétariat de Fleurier le vendredi matin de 9h30 à 12h auprès de Brigitte Vermot muni de votre déclaration ainsi que de tous les documents adéquats. Votre dossier sera traité à Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Prendre rendez-vous à l'Union Ouvrière par téléphone, au 032 913 45 48.

NEUCHÂTEL

Vous pouvez passer auprès de notre secrétariat. Un spécialiste des impôts sera présent, chaque mardi jusqu'au 31 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Merci de respecter cet horaire.

Ce service est rendu uniquement aux membres d'Unia en ordre avec leurs cotisations et nous ne remplissons pas les déclarations d'autres membres de la famille non-affiliés.

Attention: Afin de couvrir une partie des frais en personnel externe qui doit être engagé pour cette campagne d'établissement de déclarations d'impôt nous nous permettrons de vous demander une petite contribution financière:

· Actifs: 30 fr.
· Retraités, Al, étudiants/apprentis: 10 fr.
· Prestations complémentaires, membre à l'action sociale: gratuité.
Cependant, en cas de déclaration complexe, nous nous réservons le droit de facturer un supplément.

La liste des documents nécessaires est disponible auprès des secrétariats.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITES

Match au loto

Le traditionnel match au loto des retraités se tiendra le mercredi 18 mars à 14h au restaurant Piscine-Patinoire de La Chaux-de-Fonds. Les membres et sympathisants sont cordialement invités.

Merci d'apporter un ou plusieurs lots.

Prière de s'inscrire auprès du président, Didier Gigon au 032 968 63 08 ou 079 385 37 55.

VALAIS

DÉCLARATION D'IMPÔT

Comme chaque année, vous avez, en tant que membre d'Unia Valais, la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts par le biais d'une fiduciaire au prix modique de 40 fr. qui est encaissé directement lorsque vous apportez les documents. Ci-après, voici l'ouverture de nos guichets afin de déposer vos documents:

SIERRE

Les matins de 8h30 à 11h30 et le lundi de 17h à 19h.

SION

Les matins de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 17h à 19h.

MARTIGNY

Les matins de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 17h à 19h (jusqu'au 25 avril).

MONTHEY

Tous les mercredis de 16h30 à 18h jusqu'au 25 mars. A partir du 27 mars et jusqu'au 25 avril, les mardis et vendredis matin entre 9h30 et 11h30 et le mardi entre 17h et 19h.

Pour Sierre et Sion, il est possible de prendre rendez-vous directement avec la fiduciaire. Pour cela, vous pouvez contacter Albion pour Sion au 079 173 02 62 ou Francine pour Sierre au 079 540 60 18.

La liste des documents nécessaires est disponible auprès des secrétariats.

L'UBÉRISATION EN PROCÈS À GENÈVE

Des chauffeurs Uber, recrutés via Pégase Léman, demandent à être reconnus comme des salariés et exigent 130 000 francs d'arriérés de salaires. Les audiences de débat débuteront le 20 avril

Textes Manon Todesco

Ils vivent en France et ont été recrutés via des annonces par Pégase Léman dans le canton de Vaud pour travailler en tant que chauffeurs. Les entretiens d'embauche se sont déroulés dans les règles de l'art. Le deal était le suivant: Pégase Léman prête les véhicules et les chauffeurs sont mis à la disposition de la plateforme Uber pour ses courses. Ils travaillent à temps plein entre 45 et 48 heures par semaine, soit entre 6h et 18h, soit entre 18h et 6h, le tout pour un salaire net de 3000 francs, promis oralement. «On nous a vendu du rêve, mais on a vite déchanté», réagit Marc*, l'un d'entre eux. «Aucun d'entre nous n'a jamais touché plus de 2500 francs à la fin du mois», ajoute Olivier*. Il s'est avéré plus tard que, sur une course, 25% était retenu par Uber et 49% par Pégase Léman, ne laissant «que des miettes» aux chauffeurs. «Quant à l'AVS, pourtant prélevée chaque mois sur nos fiches de salaire, on s'est aperçu en contactant la caisse de compensation que Pégase Léman ne l'avait jamais versée.»

Pour dénoncer cette situation, les chauffeurs se mettent en grève en décembre 2017, avec le soutien d'Unia. Des négociations ont ensuite été ouvertes. «Nous avons exigé le respect du cadre légal, notamment en matière de salaires et d'assurances sociales, rappelle Umberto Bandiera, responsable du dossier à Unia. Les entreprises ont toujours refusé de s'y plier, et la médiation avec le Conseil d'Etat a échoué.»

PROCÈS EN COURS

Le Tribunal des prud'hommes est alors saisi. Le procès s'est finalement ouvert le 27 février dernier, à Genève. «L'échec des pourparlers avec le Conseil d'Etat a été décevant, pense Olivier*. Mais aujourd'hui, après trois ans de luttes et de procédure judiciaire, on arrive au bout. En espérant que justice soit rendue.» Entre-temps, Pégase Léman a versé une partie des cotisations AVS des chauffeurs travaillant depuis 2016. Concrètement, les quinze chauffeurs, qui ont demandé une jonction des causes au Tribunal, réclament tout d'abord que le statut d'employés leur soit reconnu, et ensuite que la CCT de location de services leur soit appliquée. Partant, les arriérés de salaires représentent une enveloppe globale de 130 000 francs.

«Le procès a officiellement démarré la semaine dernière, explique Umberto Bandiera. La juge a fixé les prochains débats entre le 20 avril et le 11 mai prochains.»

AUTRES PLAINTES

Si, juridiquement, ce procès ne peut pas être mené contre Uber mais à l'encontre de la société avec qui les contrats de travail ont été signés, deux autres procédures visent directement Uber à Genève, sur les mêmes principes.

Une, administrative, qui oppose la plateforme américaine au Canton. Rappelons que cette dernière ayant refusé de se mettre en conformité avec le cadre légal, le Conseil d'Etat lui a inter-

dit d'exercer. Mais après un recours déposé, Uber et ses déclinaisons ont été autorisés à poursuivre leurs activités au bout du lac le temps de la procédure. «Il faut rappeler à la Chambre administrative l'urgence de la situation et la nécessité de rendre un jugement rapide, s'indigne le syndicaliste. Alors que le Seco, les cantons de Genève et Vaud, ainsi que la Suva alertent sur la non-conformité des pratiques de ces plateformes, on autorise 1200 chauffeurs Uber et environ 350 livreurs UberEats à circuler tous les jours dans les rues de Genève. C'est une absurdité totale!» Enfin, une plainte pénale a été déposée par l'un des chauffeurs, cité plus haut, contre Uber, Pégase Léman et Starlimoluxe.ch pour escroquerie, usure, infractions aux lois sur les assurances sociales et infractions à la Loi sur la location de services (LSE).



THÉRIER PORCHET

En décembre 2017, les chauffeurs sous-traités par Uber avaient fait grève pour dénoncer leur situation. Les négociations, puis la médiation ouverte avec le Conseil d'Etat, ont échoué, d'où le recours à la justice. Quinze chauffeurs ont joint leur cause dans cette procédure.

«Le système prôné par ces sociétés est un retour en arrière de plusieurs siècles et une façon de détruire l'Etat social construit pendant des décennies par les luttes des travailleurs, dénonce Umberto Bandiera. L'Etat de droit est universel, il n'est pas au bon vouloir des

multinationales.» Selon nos informations, la plainte en question aurait été retenue par le Ministère public. Elle est donc en cours de traitement. ■

*Prénoms d'emprunt.

L'URGENCE D'UN SALAIRE MINIMUM

L'ubérisation, selon Unia, signifie la précarisation généralisée des conditions de travail. «Pour la contrer, il est nécessaire d'y apporter des réponses ponctuelles, comme ces procès, mais aussi des réponses plus globales et structurées», complète Pablo Guscetti, secrétaire syndical à Unia Genève. «C'est pourquoi il est impératif de voter pour l'initiative en faveur d'un salaire minimum à 23 francs à Genève le 17 mai prochain.» Une initiative «en faveur de la justice sociale», selon le syndicat, qui continue à se battre chaque jour pour le renforcement de la protection des travailleurs. «La préférence cantonale tant voulue par une certaine droite est illusoire avec cette digitalisation, poursuit le syndicaliste. Il ne faut pas fermer les frontières mais renforcer les salaires.» ■

Le salaire minimum jurassien doit s'appliquer aux vendeuses

Les syndicats montent au créneau afin que l'obligation de rétribuer l'heure à 20 francs au moins s'applique aussi au commerce de détail

Jérôme Béguin

Le 20 février, l'Etat jurassien a annoncé le renouvellement pour trois ans du Contrat-type de travail (CTT) dans le commerce de détail. Entré en vigueur en 2014 dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, il vise notamment à limiter la sous-enchère salariale. Le gouvernement justifie cette décision en raison des nombreuses infractions constatées par la Commission tripartite de libre circulation des personnes. Entre 2017 et 2019, près d'un tiers des entreprises contrôlées ne respectaient pas la grille salariale fixée dans le CTT. Membres de la commission, l'Union syndicale jurassienne, ainsi que les syndicats Unia et Syna ne peuvent que saluer cette reconduction. Le hic, c'est que, dans la foulée, le gouvernement a décidé de maintenir la grille salariale de 2017, dont les deux premiers échelons de salaires minimums, destinés au personnel non qualifié et aux personnes bénéficiant d'une formation de deux ans mais avec une expérience de moins de trois ans, restent inférieurs au salaire minimum cantonal.

3120 FRANCS BRUT PAR MOIS

Depuis le 1^{er} février dernier, les employés jurassiens ont l'obligation de payer l'heure de travail 20 francs au moins. Des exceptions ont toutefois été prévues dans la loi pour les branches disposant d'un CTT, tels l'agriculture, l'économie domestique et le commerce de détail. En tenant compte du 13^e salaire obligatoire, ces deux échelons du CTT de la vente se situent respectivement à 18,58 et à 19,55 francs l'heure. Le salaire mensuel minimum des vendeuses sans formation avec moins de cinq ans d'expérience est, pour un plein temps, de 3120 francs brut (versés treize fois), soit, après les déductions, moins de 3000 francs par mois. «Des niveaux qui ne sont plus acceptables», jugent les syndicats dans une lettre envoyée vendredi dernier au gouvernement. Ils demandent que soient corrigés ou supprimés les salaires inférieurs à 20 francs l'heure. «Nous voulons que les travailleuses – la branche est occupée majoritairement par des femmes – obtiennent un salaire décent leur évitant de devoir recourir à l'aide sociale. Il est admis qu'un salaire horaire de 20 francs est le seuil minimal



PIERRE NOVERRAZ

Les syndicats membres de la Commission tripartite tenaient une conférence de presse ce lundi. De g. à dr.: Thomas Sauvain, secrétaire général de l'Union syndicale jurassienne, Rebecca Lena, secrétaire régionale d'Unia Transjurane, et Loïc Dobler, responsable régional de Syna.

permettant à une personne seule de pouvoir vivre de son travail», explique la secrétaire régionale d'Unia Transjurane, Rebecca Lena.

Le gouvernement justifie sa position par la «situation économique actuellement difficile» dans laquelle se trouve la branche. «J'entends bien que la vente éprouve des difficultés, mais je ne pense pas qu'appliquer le montant du salaire minimum pour les trois catégories problématiques du CTT puisse

faire mourir le commerce local. Malheureusement, ce ne sont souvent pas les petits commerçants qui abusent», répond la responsable syndicale. Selon le calcul d'Unia, passer de 18,58 à 20 francs ne coûterait que 240 francs par mois aux employeurs, soit un peu plus de 3000 francs par an. «L'effort à faire n'est pas énorme, mais ces montants aussi faibles soient-ils sont importants pour des personnes qui gagnent aussi peu.»

Dans leur courrier, les syndicats font encore remarquer que cette décision est «malvenue» à trois mois de la votation sur la libre circulation et provoquera, sous peine d'être revue, une «péjoration durable du climat social». «Nous espérons vraiment être entendus par le gouvernement», conclut Rebecca Lena. ■

ALGÉRIE: LIBÉRÉE APRÈS 9 MOIS D'EMPRISONNEMENT!

C'est une victoire de la solidarité internationale: Louisa Hanoune, dirigeante du Parti des travailleurs d'Algérie, a été libérée après une vaste campagne dans son pays et dans le monde

Sylviane Herranz

Libre! Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie a enfin pu sortir de prison au soir du deuxième jour de son procès en appel, le 10 février dernier. Elle aura passé 9 mois et 2 jours derrière les barreaux. Cette militante des droits des femmes et des travailleurs, engagée avec son parti contre le cinquième mandat du président Bouteflika et pour la tenue d'une assemblée constituante souveraine, avait été arrêtée le 9 mai 2019 et condamnée, en septembre, à 15 ans de prison dans un procès politique expéditif pour «complot contre l'autorité de l'Etat» et «atteinte à l'autorité de l'armée». Le 10 février, le tribunal militaire de Blida retirait ces deux accusations mais condamnait néanmoins Louisa Hanoune à 3 ans de prison dont 9 mois ferme pour «non-dénonciation d'une réunion secrète», peine contre laquelle la secrétaire générale entend faire appel afin d'être totalement innocentée. A peine sortie de prison, ses premières paroles de femme libre ont été destinées à toutes les personnes qui, en Algérie et dans le monde, se sont battues pour obtenir sa libération. «La

joie de retrouver la liberté ne sera totale qu'après la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion», a-t-elle aussi déclaré. Plus de 150 personnes sont encore emprisonnées dans les geôles algériennes pour leur participation au Hirak, ce mouvement révolutionnaire et pacifique né le 22 février 2019, contre une cinquième candidature d'un président à l'agonie. Louisa Hanoune avait été la première dirigeante d'une organisation politique à être incarcérée. Depuis, les arrestations de militants, de responsables politiques, de syndicalistes, de journalistes, d'avocats, de démocrates ou encore de jeunes manifestants arborant le drapeau amazigh n'ont pas cessé. L'élection de Abdelmadjid Tebboune, ancien ministre de Bouteflika, à la présidence de la République en décembre, n'a pas réussi à freiner la colère populaire exigeant depuis un an le départ du régime. Cette élection est jugée illégitime par une grande partie de la population. Tous les vendredis, et tous les mardis pour les étudiants, les manifestations ne désespèrent pas. Elles demandent notamment l'instauration d'un «Etat civil et non militaire» et une «Algérie libre et démocratique».



Une libération retransmise sur de nombreuses chaînes de télévision le 10 février dernier.

A l'occasion du premier anniversaire du mouvement, alors que le président avait tenté d'amadouer le peuple en parlant de «Hirak béni» et en décidant de faire du 22 février une «Journée nationale de la fraternité et de la cohé-

sion entre le peuple et son armée pour la démocratie», la population est à nouveau descendue massivement dans les rues de toutes les villes du pays, tant le vendredi 21 février que le samedi 22. Ces jours-là, un nouveau mot d'ordre a

surgi sur le devant de la scène, en guise de réponse au président: «Nous ne sommes pas là pour faire la fête, mais pour que vous partiez tous!» ■

MESSAGE DE LOUISA HANOUNE

Le 24 février, Louisa Hanoune adressait depuis Alger ses remerciements à toutes celles et ceux qui, dans 101 pays, ont participé à la campagne pour sa libération. «Si je suis libre depuis le 10 février courant, c'est en grande partie et in-



discutablement grâce à votre mobilisation par la signature de la pétition internationale, les rassemblements et meetings auxquels vous avez pris part», écrit-elle, indiquant que pour la deuxième fois après 1983-1984, elle recouvre la liberté grâce à la solidarité internationale. «De la prison de Blida où j'étais incarcérée, j'ai suivi la campagne internationale: militants ouvriers, démocrates, syndicats, partis, députés, parlements, militants des droits de l'homme et de la démocratie, vous avez, par-delà les appartenances politiques et syndicales, défendu sur le terrain des principes mes droits et libertés d'opinion, d'expression, d'exercice de la politique contre leur criminalisation-judiciarisation. Et l'élargissement de la campagne internationale pour ma libération à la défense des autres détenus et détenues politiques et d'opinion en Algérie a, de

mon point de vue, marqué un pas qualitatif qui a pesé sur le cours des événements. Dans l'impossibilité de m'adresser à chacune et chacun d'entre vous, à vous tous j'adresse mon salut fraternel et toute ma gratitude pour avoir non seulement contribué grandement à ma libération, mais aussi réaffirmé les nobles traditions des femmes et des hommes libres épris de démocratie et de justice. Par cet élan généreux, vous avez nourri ma résistance et ma foi en un renouvellement heureux. Par là même, la campagne nationale a été renforcée.» Louisa Hanoune dit avoir été très émue par le caractère pluriel et très large de la campagne, «ainsi que par les messages que j'ai reçus et qui m'ont été d'un grand réconfort d'autant que j'étais à l'isolement». Elle ajoute: «Dans un monde secoué par des renversements majeurs et ininter-

rompus, la magnifique chaîne de solidarité que vous avez formée pour ma libération et qui m'a protégée me conforte dans ma conviction profonde qu'il est possible de construire un monde débarrassé de toute forme d'oppression et d'exploitation. Et c'est forte de cette certitude que je reprends le combat dans mon pays, où nous venons de célébrer le premier anniversaire de la révolution populaire du 22 février 2019 qui a déjà inscrit à son actif plusieurs victoires sur le terrain de la démocratie, à commencer par la lutte pour la libération de tous les détenus et détenues politiques et d'opinion et l'arrêt de la répression sous toutes ses formes. Une révolution avec pour objectif le départ de l'ordre ancien et son remplacement par l'ordre de la majorité du peuple, celui de la démocratie véritable avec son contenu politique et social.» ■

L'eau ou le gaz, histoire d'une lutte

La réalisatrice Orane Burri présente son documentaire «Le prix du gaz, une résistance citoyenne» lors du Festival du film vert. Une mobilisation exemplaire contre un projet de forage gazier dans le Val-de-Travers

Aline Andrey

C'est une véritable saga locale à valeur universelle que nous propose Orane Burri au travers de son documentaire *Le prix du gaz, une résistance citoyenne*. Tout commence en été 2013. La réalisatrice engagée prend alors connaissance d'un projet gazier prévu là où se trouvent les nappes phréatiques du Val-de-Travers alimentant quelque 120 000 personnes. Elle s'inquiète, tout en se posant des questions sur nos besoins énergétiques, sur les alternatives au nucléaire. C'est alors qu'elle apprend que les Verts organisent une table ronde durant laquelle des documents confidentiels envoyés par un lanceur d'alerte seront révélés: la société britannique Celtique

Energie chercheraient non seulement du gaz conventionnel, mais aussi du gaz de schiste. Les risques de pollution sont intolérables pour la population et l'environnement. Orane Burri suit alors, caméra à l'épaule, les promoteurs, les politiciens et les opposants regroupés en collectif: «Non aux forages d'hydrocarbures à Noiraigue». Ces derniers, néophytes en matière d'énergie comme en organisation collective, s'impliquent avec une énergie incroyable, avec notamment le soutien des Verts et de Greenpeace. Et ne lâchent rien, récoltant plus de 10 000 signatures grâce à un travail de sensibilisation intense. En 2014, l'issue politique leur donne raison. Face au cynisme des promoteurs, à l'influence des lobbies, aux enquêtes pseudo-

indépendantes, ce mouvement citoyen fait aujourd'hui écho à d'autres luttes écologistes urgentes. Trois questions à la réalisatrice engagée qui, dans son travail d'autrice et de réalisatrice, donne la parole à «ceux qui résistent contre l'absurdité d'un monde qu'on aimerait nous faire croire comme immuable».

QUESTIONS RÉPONSES

Qu'est-ce qui vous a frappée pendant votre tournage?

La ténacité des opposants. Et le fait que le diable se cache dans les détails... Je suis de nature optimiste, et

j'aurais baissé les bras bien avant eux en me disant que, puisque Celtique Energie disait chercher seulement du gaz conventionnel, il n'y avait qu'à leur faire confiance. Je m'en serais mordu les doigts bien sûr, car Celtique modulait son discours selon les contextes. Les questions que se posaient les politiques étaient: quelles seront les retombées financières? Quels sont les risques? Personne ne se demandait: «Qui est la société porteuse du projet?» C'est grâce aux Verts et aux opposants que cette question a été mise sur le tapis et qu'elle a peut-être tout changé...

Dans votre film, la mauvaise foi de la société et des experts qu'elle mandate saute aux yeux...

Au début, Celtique Energie a joué le jeu de la transparence en communiquant beaucoup. C'est un fait plutôt rare dans les films sur les questions environnementales d'avoir une holding privée aussi visible. Mais, le cinéma, par son temps long, permet d'aller au-delà des discours officiels. La communication non verbale prend ici toute sa force. Il y a tant de regards fuyants, qui en disent plus long que des mots. Et quand deux personnes d'une même boîte tiennent deux discours différents sur les méthodes de forage, c'est très révélateur.

Quel est le message central de votre documentaire?

J'avais envie de présenter, à travers cet exemple, comment naît une mobilisation, comment les gens résistent et quels sont les outils à disposition dans notre démocratie directe pour se défendre. Une sorte de mode d'emploi qui montre que, lorsque les citoyennes et les citoyens se réapproprient la chose politique, ils peuvent réellement faire la différence. Le film sort six ans après les faits, mais au moment où cette lutte résonne complètement avec les problématiques universelles actuelles. ■

Site de la réalisatrice: oraneburri.com

Projections:

Après une sélection aux 55^{es} Journées de Soleure, *Le prix du gaz, une résistance citoyenne* d'Orane Burri sortira dans les salles cet automne. Plusieurs projections sont prévues dans le cadre du Festival du film vert (entrée libre, chapeau à la sortie):
14 mars, 20h30, Neuchâtel, auditorio du Muséum d'histoire naturelle, en présence de la réalisatrice.
15 mars, 11h, La Chaux-de-Fonds, Cinéma ABC, en présence de la réalisatrice.
Puis à Lausanne, Hauterive, Moudon, Fontainemelon, La Neuveville, Montreux, Colombier, Barjac, Meinier.
Le programme complet sur: festivaldufilmvert.ch



Toute une région s'est engagée contre les forages d'hydrocarbures à Noiraigue, dans le canton de Neuchâtel, et a réussi à faire capoter le projet.